



Déclaration liminaire

CSA du 25 avril 2024

Surpopulation carcérale, un eczéma moral, qui fragilise les conditions de travail et de sécurité !

Monsieur le Président, mesdames, messieurs les membres du CSA

Force Ouvrière Justice ne saurait aborder ce Comité Social de l'Administration sans faire un état des lieux des chiffres des différentes détentions du CP de Fleury-Mérogis.

D1	786 détenus
D2	779 détenus
D3	759 détenus dont 57 au QI
D4	563 détenus dont 59 mineurs
D5	746 détenus
MAF	263 détenues
SMPR	18 détenus
QCD*	84 détenus

** Avec une montée en charge prévisionnelle pour atteindre une capacité de près 400 détenus au mois d'août.*

Sur ce point, **Force Ouvrière Justice** ne validera aucune proposition de monter en charge sans que les conditions d'hygiène et de sécurité ne soient réunies (pas d'eau chaude, problème de chauffage, etc....)

Le CP de Fleury-Mérogis compte plus de **4000 personnes détenues incarcérées** avec une densité carcérale **supérieure à 130 %** selon les derniers chiffres portés à notre connaissance. Parallèlement, l'érosion de l'effectif de la plus grande prison d'Europe est inquiétante voire abyssale.

Il manque sur notre organigramme de référence près de :

- 101 agents dans le corps du CEA dont 21 premiers surveillants.
- 16 agents dans le CDC.

De surcroît, l'ouverture du centre de détention a pompé près de **100 agents** sur les maisons d'arrêts des hommes et des femmes de notre établissement.

Sans compter, l'accroissement des effectifs des ELSP qui ont été réfléchi à effectif constant, en clair sur le dos de la bête.

Par conséquent, pour **Force Ouvrière Justice**, le maquillage des chiffres serait irresponsable, l'équation est simple, sans apport en effectif : **le compte n'y est pas ! La sécurité des personnels est menacée !**

Le constat est partagé, un service des agents en grande difficulté contraint d'imposer un rythme de travail effréné et suicidaire. Le mode dégradé est devenu la norme au lieu de l'exception !

Le baromètre de la qualité de vie au travail est au plus bas. Sur ce point, **Force Ouvrière Justice** exhorte un audit en urgence.

Par ailleurs, **Force Ouvrière Justice** pointe des dérives inquiétantes qui ne sauraient être une réponse dans le catalogue de « gadgets administratifs » pour compenser le manque d'effectif !

Notamment, la non imputabilité de service dans certains événements traumatisant et qui peuvent être à l'origine de syndromes de stress post-traumatique (suicide d'une personne détenue par exemple).

Les « pressions à peine masquées » exercées de manière directe ou indirecte sur les agents justifiant pourtant d'un arrêt de maladie. De ce fait, le sous-couvert de la bienveillance ne doit pas glisser maladroitement vers la stigmatisation des personnels.

Force Ouvrière Justice dressera une levée de boucliers contre toute politique qui s'apparentera au « marche ou crève » ?!

Par ce constat, **Force Ouvrière Justice** se livre sans fard en tirant la sonnette d'alarme sur la situation préoccupante de notre établissement pénitentiaire dans ce contexte national et international dégradé avec un plan Vigipirate rehaussé à son plus haut niveau.

Cette surpopulation carcérale met en surchauffe notre établissement pénitentiaire dans son ensemble à l'approche des jeux olympiques et paralympiques à partir de juillet 2024.

Ainsi, tous les indicateurs sont au rouge, le constat est sans appel, tous les bâtiments sont au bord de l'implosion et en souffrance...

Le malaise est aussi profond que l'insécurité grandissante tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de nos murs (agressions, menaces, intimidations, autorité remise en cause, manque d'écoute d'une partie de la hiérarchie, mésentente des détenus en cellule, bagarres sur cours de promenades, absentéisme chronique, conflits entre collègues, épuisement professionnel, tour de vis disciplinaire envers les personnels, sentiment de ras-le-bol et de détresse au travail qui se généralise, etc....)

A cela s'ajoute les difficultés des primo affectés pour se loger en île-de -France qui reste un frein dans l'épanouissement et la sérénité au travail.

Tous les ingrédients sont réunis dans cette cocotte-minute prête à exploser et mettant à rude épreuve les nerfs des personnels tous corps et grades confondus qui travaillent dans un environnement professionnel dégradé.

Force Ouvrière Justice anticipe et alerte les autorités compétentes :

- **Sur la capacité d'accueil** de notre établissement au vu des difficultés rencontrées et pour combattre cet « eczéma moral » qui fragilise la sécurité de nos différentes détentions.
- **Sur l'absence d'apport suffisant en effectif** qui remet en question le fonctionnement normal du CP de Fleury-Mérogis et provoque une mise en danger des personnels. **Le bureau local Force Ouvrière Justice** n'exclut pas dans ce contexte décrié une réflexion portant sur la mise en œuvre d'une stratégie du plan de continuité d'activité.
- **Sur une réflexion portant sur un seuil de criticité carcérale** en cohérence avec les effectifs des personnels tous corps et grades confondus pour répondre aux exigences de nos diverses missions.

En conclusion, il est urgent de déclencher un plan audacieux et volontariste pour réguler et contenir cette crise pénitentiaire qui porte son nom.

Le temps des sparadraps sur une jambe de bois n'est plus à la hauteur de la réalité et pression carcérale !

Les membres du CSA Force Ouvrière Justice

Adresse du Bureau local : espace Aréna 07 avenue des Peupliers
91700 Fleury-Mérogis

Mails : mafleury@fojustice.fr
fo.ma-fleury@justice.fr

Tél Externe : 0169723240/41

Tél Interne : 56314 / 56315- Fax : 01 60 15 56 15

 [Slp FO Fleury-Mérogis](#)

SLP FO Justice Fleury-Mérogis

Le 25 avril 2024

